



**LE PETIT BULLETIN
DE TENAY
MOIS D'AVRIL 2026**

Restez informé(e) en consultant régulièrement le site internet de la commune, dont les informations sont fréquemment actualisées.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ

Enedis informe les habitants et commerçants de Tenay qu'une coupure d'électricité est prévue le **mardi 7 avril 2026, de 8h00 à 12h00**, dans les secteurs suivants : 1, 4, 5, 8, 11 rue de la Cour, 2 rue Neuve, Place de la Mairie, 6 au 18 rue de la Gare, 1 au 6 rue Genod, 3 au 9 Place du Pont.

Cette interruption s'avère nécessaire, les travaux de démolition d'immeubles en centre-ville, qui impliquent une modification du réseau électrique basse tension. Pensez à débrancher les appareils sensibles pendant cette période et n'intervenez pas sur les installations électriques.

En raison de cette coupure, la mairie sera fermée le matin. Nous vous invitons à prendre vos dispositions en conséquence.



TRAVAUX SUR LA RD 1504

Des travaux sont programmés sur la RD1504, entre le Pont biais et l'entrée de Tenay. Pendant la durée du chantier, la circulation sera régulée par un alternat.

INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions pour l'école maternelle sont désormais ouvertes.

Les familles sont invitées à prendre rendez-vous en mairie afin de procéder à l'inscription de leur(s) enfant(s). Lors de ce rendez-vous, merci de vous munir des documents suivants :

- le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de santé de l'enfant.

Conformément à la loi du 08 juillet 2013, l'accueil des tout-petits est possible dès l'âge de 2 ans révolus. Dans les premiers temps, afin de favoriser une adaptation en douceur, un accueil aménagé peut être proposé, en fonction des besoins de l'enfant, afin de favoriser une adaptation en douceur à l'école.

INFORMATIONS BUDGET

Les élus ont voté les budgets (général et eau & assainissement) en avance en raison des élections municipales du 15 mars. Le total des deux budgets s'élève à 2 445 840 €.

Les principaux projets du Budget Général sont : la démolition des 10 immeubles situés rue de la Gare, le lancement d'une étude de réseau biomasse entre plusieurs bâtiments communaux, la rénovation d'appartements communaux vacants, l'enfouissement des réseaux télécoms et l'installation de la fibre optique au Hameau Le Chanay, l'installation de toilettes PMR publiques sur la place de la mairie, ainsi que des travaux de mise en valeur de la commune par la réalisation de fresques.

Concernant le Budget eau & assainissement, les travaux d'investissement porteront principalement sur la reprise de la canalisation des Essailants. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, la commune sollicitera l'aide d'un maître d'œuvre pour la préparation du nouveau cahier des charges relatif à la Délégation de Service Public pour l'eau potable, qui arrive à échéance le 31/12/2027.

Des subventions seront demandées auprès de la Région, du Département, de la CCPA et de l'Agence de l'eau, pour un montant estimé à 110 615 €.

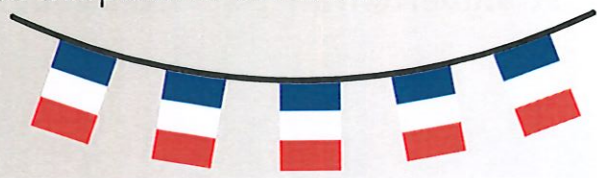
Les élus ont décidé de ne pas augmenter la part communale concernant les taux d'impôts et taxes locales pour l'année 2026 (Taxe foncière sur le bâti, Taxe foncière non bâti et Taxe d'habitation sur résidence secondaire).

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

À la suite des élections municipales, le conseil d'installation du nouveau conseil municipal s'est tenu le samedi 21 mars 2026. Lors de cette séance, il a été procédé à l'élection du maire et de ses adjoints.

À l'unanimité, M. Gaël ALLAIN a été élu maire, accompagné de ses adjoints :

- M. Carlos PARDO,
- Mme Coralie GRABIT,
- M. Florian MALARD,
- Mme Stéphanie CHEVRY.



LE KHRÔMA FESTIVAL 2026 SE PRÉPARE !

Le chantier du Khrôma débute, en parallèle de celui du centre-ville. Les idées se précisent, les envies prennent forme et l'organisation se met progressivement en place ! Comme chaque année, de nombreuses surprises sont en préparation pour les habitants et les visiteurs.

Dans ce cadre, nous faisons appel à votre participation. Si vous avez chez vous, du matériel dont vous n'avez plus l'utilité, nous sommes toujours à la recherche de :

- jouets sur le thème du chantier ou de la construction,
- briques de Lego (orange, jaune, noir et blanc),
- perles en bois de couleur,
- plots (chantier, vélo, jouets...),
- pelotes de laine (orange, rouge, noir, blanc, et autres couleurs),
- vêtements et accessoires de chantier, même abîmés (casques, échelles, brouettes, bétonnières, pelles...),
- ainsi que des pots de peinture ou bombes de peinture.



N'hésitez pas à nous contacter pour organiser une remise en main propre ou à vous renseigner sur les horaires d'ouverture de la mairie de Tenay.

ÉVÈNEMENTS A VENIR

MERCREDI 08 AVRIL de 15h à 18h30 - Salle des fêtes de Tenay

Vous souhaitez sauver des vies ?

Prenez rendez-vous en flashant le QR code ou en vous rendant sur le site dondesang.efs.fr.

Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et à ne pas venir à jeun.

SAMEDI 11 AVRIL de 12h à 14h - Pont de Tenay

L'US Tenaysienne, organise, une vente de paëlla à emporter sur le Pont de Tenay. Au menu : une paëlla généreuse, au choix terre ou mer. Tarif : 10 € la part

VENDREDI 17 AVRIL de 10h à 12h - Blés d'Or à Saint-Rambert-en-Bugey

Un Atelier cuisine gratuit est proposé par le CSCA. Il sera suivi d'un repas partagé. Ouverts à tous, ils permettent de découvrir des recettes simples, équilibrées et accessibles. Inscription au 04 74 36 26 00 ou strambert.csc@alfa3a.org.

SAMEDI 18 AVRIL de 10h à 13h - Pont de Tenay

Le comité des fêtes de Tenay organise une vente de potée Auvergnate



OUVERTURE MAIRIE

**Le secrétariat de Mairie est
ouvert uniquement le matin de
08h30 à 12h00
du lundi au vendredi
et le samedi 11 avril 2026**

Pour joindre le secrétariat en dehors
de ces horaires :
Tél 04 74 36 40 66 ou
mairie@tenay.fr

Pour plus d'infos, connectez-vous
sur le site tenay.fr

FRANCE SERVICES

Pour toute demande ou prise de
rendez-vous, nous vous invitons à
contacter l'agence France Services de
Saint-Rambert-en-Bugey
au **06 22 95 90 58** ou par mail :
strambert@france-services.gouv.fr



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

MEDECINS

Permanences à la maison médicale de Saint-Rambert-en-Bugey le samedi matin

• Dr CUGNIET (tél : 04 74 36 40 64)
le 25 avril

• Dr PACCALLET (tél : 04 74 36 32 03)
le 11 avril



Pas de permanence les 04, 18 avril

POUR TOUTES URGENCES, VEUILLEZ COMPOSER LE 15

ORDURES MENAGERES



- Le vendredi 10 avril

- Le vendredi 24 avril

Depuis janvier 2021, chaque collecte de votre bac
est payante et répercutée sur la taxe foncière.
Pour connaître le calcul de cette taxe
d'enlèvement des ordures ménagères, allez
directement sur la page de la Communauté de
Communes de la Plaine de l'Ain :
www.cc-plainedelain.fr , rubrique « Déchets »,
« Taxe Incitative Déchets ».

DECHETTERIE

Depuis janvier 2018, l'accès à la déchetterie s'effectue
par lecteur des plaques d'immatriculation des
véhicules, pour les habitants et les professionnels du
territoire.

Pour accéder à la déchetterie, il faut s'inscrire au
préalable, en se rendant sur le site :
<https://cc-plainedelain.fr/les-services/gerer-vos-dechets/laces-aux-decheteries/>



Trois possibilités s'offrent à vous :

- Inscription en ligne (délais de 48h, jours ouvrés)
- Par mail (délais de 96h, jours ouvrés)
- Par courrier (délais 7 jours, jours ouvrés à réception du courrier)

Tarifcation au 1er janvier 2026

Jusqu'à 25 passages gratuits par foyer et par an.

A partir du 26ème passage, le coût est de 14 euros par passage

Horaires

**Lundi, Mardi et Mercredi : 13h30 - 18h
Jeudi, Vendredi et Samedi : 08h30 - 12h00
et 13h30-18h00**

BACS JAUNES

Prochaines collectes :

- Le lundi 13 avril
- Le lundi 27 avril



NOUVEAU MANDAT, NOUVELLE ÉQUIPE,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement l'ensemble des habitants qui se sont mobilisés lors des élections. Votre participation témoigne de votre attachement à la vie démocratique de notre commune.

Je souhaite également saluer le travail et l'engagement de l'équipe municipale précédente, qui a œuvré avec sérieux au service de Tenay. Mes remerciements vont aussi aux nouvelles et nouveaux conseillers municipaux qui s'engagent à nos côtés pour ce nouveau mandat.

Sans revenir en détail sur le programme présenté durant la campagne, je souhaite partager avec vous quelques éléments d'actualité importants pour notre commune.

Comme vous avez pu le constater, les travaux liés à la démolition des immeubles de la rue de la Gare ont débuté, notamment, par des interventions sur les réseaux électriques. A l'autre bout du village, un permis de construire a été déposé par la société Logidia pour la réalisation d'un ensemble de cinq logements sur le tènement de la cité Cleyzeau. Ce projet marque une étape importante dans la redynamisation progressive de ce quartier, en cohérence avec le réaménagement du parc des Eaux Noires, aujourd'hui en phase d'achèvement.

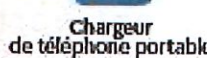
Enfin, la quatrième édition du Khrôma Festival se tiendra en septembre prochain, autour du thème du « chantier ». À cette occasion, toutes celles et ceux qui le souhaitent pourront participer à la mise en valeur du village en contribuant à une décoration collective inspirée de cette thématique, en lien avec les transformations urbaines en cours. Des informations complémentaires vous seront communiquées dans les prochaines éditions de ce bulletin.

Je vous remercie sincèrement pour la confiance que vous nous accordez.

Gaël ALLAIN
Maire de Tenay

Votre kit d'urgence

Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, **les premières 72 heures** sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



**Placez le sac
dans un endroit
facile d'accès !**

Une fois par an, vérifiez le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments et des denrées. Remplacez les piles.

En cas d'utilisation, n'oubliez pas de le réapprovisionner !